

Image not found or type unknown



Sci et succession et parts des enfans

Par **morel francis**, le **23/11/2016** à **11:54**

Bonjour,

afin de protéger mon épouse après mon décès, et qu'elle puisse continuer à vivre dans notre Maison, nous souhaitons créer une SCI. J'ai 3 enfants d'une première union, et un enfant avec ma seconde épouse; que se passera t'il si elle désire, (après mon décès) vendre cette maison ? quels seront les parts à verser à ces 4 enfants ??